

**Résumé conférence sociale du 11 Avril 2013.
Table ronde (16h-18h) sur la précarité dans la recherche.**

Auteur : Nicolas Renon

Je livre ci-dessous des commentaires personnels bien que certains éléments soient empruntés au premier draft du CR de la table ronde.

La discussion était structurée autour de trois axes :

- **recensement des personnels concernés par une CDIisation ou titularisation :**
Identification des personnels concernés. Les doctorants, post-doc, sont-ils concernés ? a priori non. C'est un travail de fourmi qui doit s'articuler fortement avec les EPST (CDD CNRS ? puis CDD UPS :=> obligation par la loi de 'CDIisation' ?)

- **identification des emplois concernés**
Problème de traduction/compréhension entre un post-doc et la nature du contrat associé en termes administratifs. Il existe une très grande diversité de contrat pour une même 'fonction', par exemple post-doc.
Besoin d'une cartographie des métiers : travail RH+Pôles+DSL ?
Faut-il anticiper les fins de contrat en participant/ accompagnant une insertion dans le secteur privé ? (cf. les relations industrielles d'un labo.)

- **quelles solutions pour arriver à une adéquation entre les besoins des labos et la pérennisation des emplois ?**
Certains besoins concernent un projet précis et fini dans le temps (type : ANR). D'autres sont des besoins récurrents financés néanmoins sur la base 'projet'.
Après identification des besoins/compétences (techniques, administratives) concernées constitution d'un 'pool' mutualisé avec des supports CDI. Ces supports CDI seraient financés par les mêmes projets issus des laboratoires, à tour de rôle ?